



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 22

LES SERVICES DE L'ETAT
DE LA VIENNE



1

L'État protège sa
population

2

L'État gère
les crises

3

L'État renforce la
cohésion sociale

4

L'État accompagne
le développement
territorial

5

L'État se mobilise
pour la transition
écologique

1



L'État protège sa population



3 axes de priorité pour les forces de sécurité intérieure :



La lutte contre les stupéfiants



La lutte contre les violences intrafamiliales



La sécurité routière

La lutte contre les stupéfiants mobilise **massivement** les forces de sécurité du département

587 interpellations en 2022

311 opérations harcèlement des points de deal

Une **intensification** de la lutte contre les points de deal



Janvier - Septembre 2023

Le bilan 2022 déjà dépassé



157 kg saisis toutes drogues confondues

349 interpellations

Des saisies multipliées par **2** depuis 2022

Des saisies multipliées par **4** depuis 2021

Démantèlement de trafics Rue de Slovénie,
Gare de Poitiers et à Châtelleraut

Des problématiques sensibles dans la Vienne

- ↳ La lutte contre les **free party**
- ↳ La lutte contre les installations illégales des **gens du voyage** :
136 installations illicites en 2022 - 68 mises en demeure - 1 évacuation



Réunion d'une **Commission consultative à Châtellerault** pour mettre à jour avec les élus la procédure de gestion des stationnements illicites, la fiche technique portant sur les dispositifs de sécurisation des terrains et le guide des modalités d'accueil

Les **violences intra familiales** : un phénomène d'ampleur en Vienne, dont les principales victimes sont des **femmes**

En 2022 :

Les VIF
représentent
3/4 des GAV
en zone GN

Un total de **1727**
victimes, soit +
60% par rapport
à 2019

75% des personnes
prises en charges
par les intervenants
sociaux sont
des femmes
de 26 à 60 ans.

Les VIF représentent
près de **7**
interventions par
jour sur le
département

1110 victimes en
zone GN, soit
+40% par
rapport à 2021

617 victimes en
zone PN, soit
+8% par rapport
à 2021

+11% au niveau national



Un accompagnement de l'État face aux VIF



La **Maison de protection des familles**, inaugurée en juin 2022 à Poitiers :

- #1 Une unité départementale d'appui dans la prise en charge et l'accompagnement des victimes les plus vulnérables
- #2 Un acteur central de la prévention et du suivi des familles

La **prévention des violences**,
au travers d'actions de
sensibilisation des publics



Renforcement de l'action des intervenants sociaux en gendarmerie (ISG)

La **protection des victimes**



66 places d'hébergement dédiées aux victimes de violences conjugales (86 bénéficiaires)



Prise en charge des auteurs de violences conjugales au sein du **CPCA** (126 bénéficiaires)



Déploiement de 32 téléphones d'alerte (TGD) et de 20 bracelets anti-rapprochement



La **sécurité routière** mobilise nos policiers et gendarmes sur tout le département

- ↪ L'accidentalité sur les routes est **en baisse** en 2022 : 25 morts et 323 blessés (-2% par rapport à 2021)
- ↪ **1253** suspensions de permis en 2022 (+11% par rapport à 2021 et +14% par rapport à 2020)
- ↪ Les suspensions administratives de permis de conduire pour cause de stupéfiants représentent **38%** de l'ensemble des suspensions de permis (+7% par rapport à 2020)

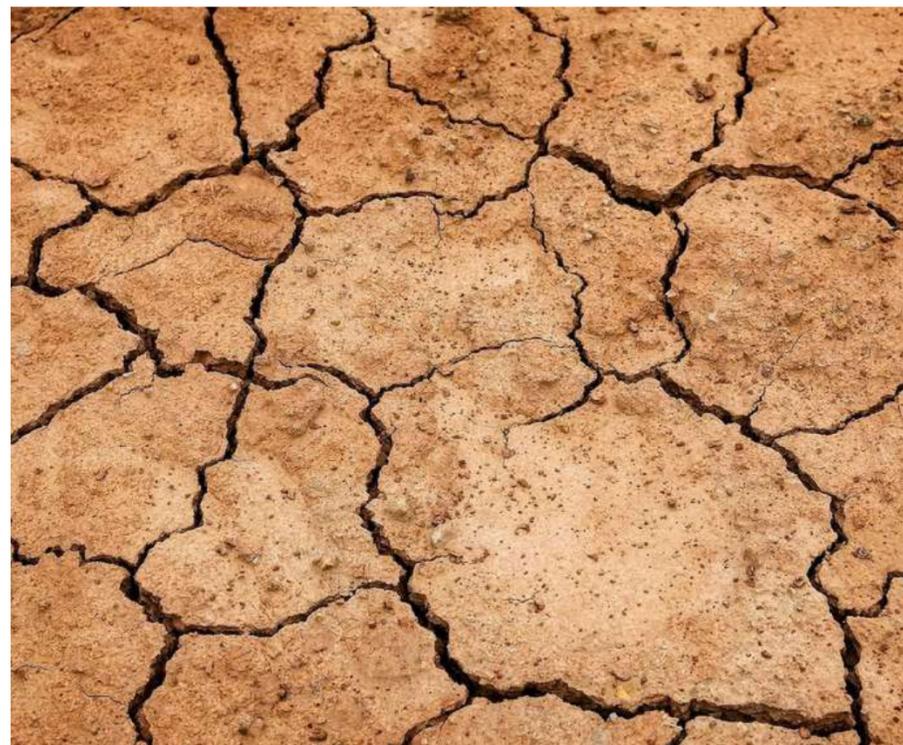


L'État lutte contre le **séparatisme** et le repli communautaire



- ↪ Mise en œuvre de la **loi confortant le respect des principes de la République** (CRPR) : évolution statuts des cultes, contrat d'engagement républicain, référents laïcité service public
- ↪ Organisation de **13 CLIR** et de **contrôles CODAF**
- ↪ Des **assises territoriales de l'Islam** annuelles
- ↪ Une **instance de prévention de l'évitement scolaire** avec le DSDEN 86

2



**L'État gère
les crises**



Se préparer face aux risques et menaces propres au territoire

↪ 8 exercices de gestion de crise ont été menés en 2022

↪ Exercice attentat - tuerie de masse le 25 novembre au Futuroscope



↪ Plusieurs exercices en prévision des JO : NOVI attentat à l'aéroport de Poitiers-Biard ; CREPS de Boivre-la-Vallée ; NOVI attentat à l'Arena





Mobilisation du SDIS 86 sur les incendies de Gironde de l'été 2022, qui ont brûlé 32 000 hectares de forêt

Annonces du Président de la République :

#1 Renforcement des moyens de l'ONF

#2 Reboisement et planification de la reforestation avec un objectif d'1 Md d'arbres plantés d'ici 10 ans

#3 Renforcement des moyens humains et matériels du SDIS

2023 : Mise en œuvre du contrat capacitaire interministériel pour assurer une montée en puissance des moyens humains et matériels de la sécurité civile



Le CODAMUPS comme pilote pour l'anticipation et la gestion des tensions sur le système de soin

↪ Le comité départemental de l'aide médicale urgente et de la permanence des soins permet, en appui de l'ARS, d'assurer la permanence des soins

↪ En 2022, **réforme de la garde ambulancière** afin de :

- Permettre une rémunération plus attractive pour assurer la mobilisation des transporteurs sanitaires
- Réorganiser le dispositif de garde ambulancière, en adaptant les moyens à l'activité en fonction des secteurs et des tranches horaires
- **Diminuer les carences ambulancières, grâce au concours et à la compensation du SDIS**

Avant révision	Après révision
346€/12h	768€/12h
Forfait unique pour 12h de garde	Revenu minimum garanti pour 1h de garde de 64€

 **23,6 %**

de sollicitations en moins selon le SAMU entre 2022 et juin 2023



Les services de l'Etat mobilisés contre la sécheresse

- ↪ Une année 2022 plus critique que les années sèches de 2012 et 2019, avec un étiage qui s'est prolongé jusque début décembre
- ➔ Des mesures de restriction des prélèvements d'eau tout au long de l'année
- ➔ Élaboration d'un plan ORSEC "gestion des perturbations importantes de l'approvisionnement en eau potable"
- ➔ Sensibilisation de tous les usagers

Contrôles sur les usages d'irrigation agricole

- Absence des numéros de points : 182 rapports de manquement administratif
- Interdictions horaires : 16 PV ; 2 rappels à la réglementation
- 9 points de prélèvements d'eau non-déclarés
- 2 rappels à la réglementation pour de l'irrigation sur route

Contrôles sur les usages non-agricoles

- 57 PV pour les usages stations de lavage
- 9 PV pour les interdictions de remplissage de plan d'eau
- 2 rappels à la réglementation pour les interdictions de manoeuvres de vannes
- 3 PV et plusieurs rappels pour les terrains de sport



Risque de **délestage énergétique** : anticiper les ruptures, faire preuve de sobriété

Plan de sobriété énergétique

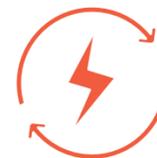


Un État exemplaire : -10% de consommation électrique



Un État protecteur : aides à l'isolation thermique, aides sur les factures d'énergie

Anticipation des ruptures d'approvisionnement

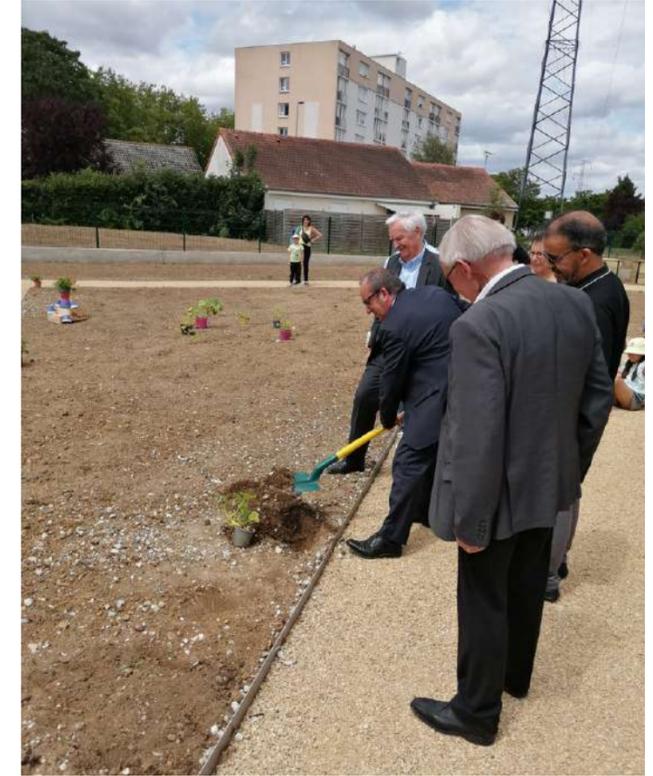


Anticipation du délestage et des mesures à mettre en œuvre



Information du public et alerte sur les risques de tension (EcoWatt)

3

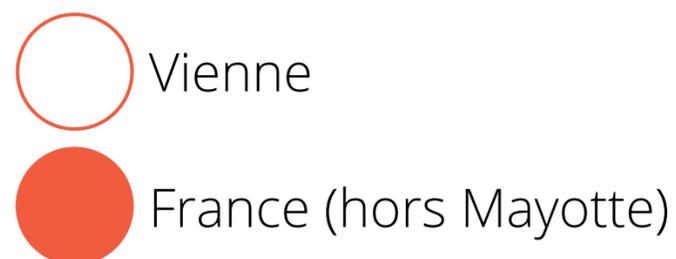
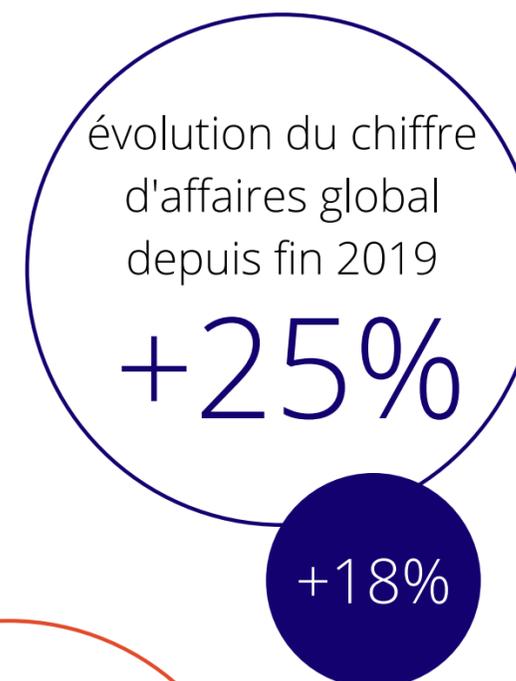


**L'État renforce la
cohésion sociale**



La Vienne connaît une **situation socio-économique plus favorable** que la moyenne nationale

En 2022 :



Accompagner le "Rebond" de Châtelleraut



- ↪ La mission "Rebond Territoire d'industrie" vise à
 - Accélérer les projets industriels et renforcer l'écosystème industriel
 - Accompagner les grandes transitions et les besoins locaux de reconversion
- ↪ Identification de **38 projets** pour **94M€ d'investissement**
- ↪ **2 M€ de subventions** de l'État pour un effet levier de 12 M€ d'investissement en 2022 sur **7 projets**



Conforter l'**ambition industrielle** de la Vienne avec les crédits de **France 2030**



- **2,6 M€** de subventions à l'industrie pour un investissement total de 15 M€
- **55 M€** de subventions pour **les 17 projets** relatifs aux compétences et métiers d'avenir, à l'enseignement et au numérique

En partenariat avec le département, l'État soutient les publics vulnérables par le plan pauvreté et s'engage pour la protection de l'enfance

- Signature d'une CALPAE dans le cadre du plan pauvreté

Montant engagé
par l'État

1 040 000 €

- Plan pauvreté : 18 lauréats financés par l'État

Montant engagé
par l'État

1 065 000 €

jusqu'en juin 2023



- Signature de la convention départementale de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE) en novembre 2021

Montant engagé
par l'État

1 275 000 €

En partenariat avec le département, l'État soutient les dispositifs d'hébergement d'urgence

Nombre de places d'hébergement d'urgence (à l'année)

240 + 92 places supplémentaires ouvertes pendant la période hivernale

Bilan 2022 :



Accueil des Ukrainiens : l'État se mobilise dans la Vienne

2 635 392 € mobilisés par l'Etat depuis le début de la crise

635

Ukrainiens dans la Vienne, bénéficiant du dispositif de protection temporaire

dont

224

mineurs accompagnants



dont

179

enfants scolarisés dans la Vienne



**PRÉFET
DE LA VIENNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



audacia
Un autre visage
de la solidarité

Інформаційний посібник для приїжджих українців

- Прийом
- Орієнтація
- Супровід
- проживання

Renforcer le soutien aux associations caritatives dispensant **l'aide alimentaire** aux personnes vulnérables

En 2022 l'Etat s'est engagé à hauteur de **254 802€** pour soutenir les opérateurs caritatifs de l'aide alimentaire de la Vienne et à hauteur de **460 000€** en 2023.

Autour de **3 priorités** :

1. Faire face à une **demande accrue** d'aide alimentaire
2. Accompagner les opérateurs dans l'approvisionnement en **produits frais**
3. Apporter un soutien face à l'**augmentation des dépenses énergétiques** des associations



Favoriser l'insertion des jeunes - déployer les contrats d'engagement jeune (CEJ)

En 2022 :

#1 Service public de l'insertion et de l'emploi

280 000 €

engagés par l'Etat

#2 Aide au recrutement des jeunes

1 000

contrats aidés conclus

#3 Développement de l'apprentissage à destination des jeunes

> 4 100

contrats d'apprentissage conclus

#4 Contrats d'engagement jeune, lancés en mars 2022

1 500

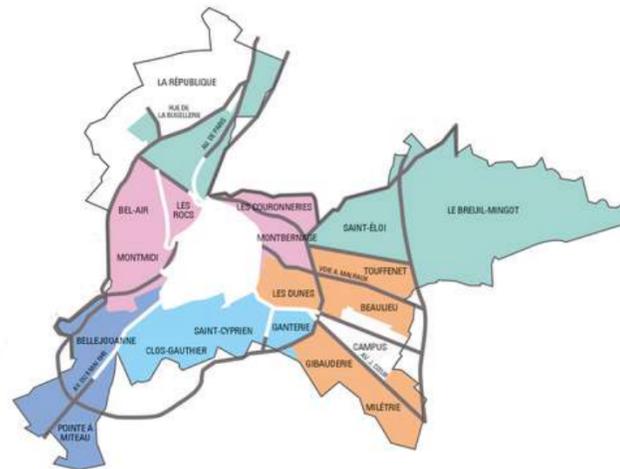
CEJ conclus



Le **prolongement** des contrats quartiers prioritaires de la ville (**QPV**) a été acté jusqu'en décembre 2023

- Les contrats de ville de Poitiers et de Châtelleraut bénéficient en 2022 d'un total de **1 702 025 €** de crédits

Poitiers :
1 111 778 €



Châtelleraut :
590 247 €



- Des dispositifs à destination de la jeunesse :



- Châtelleraut : 250 000 €
- Poitiers : 350 000 €



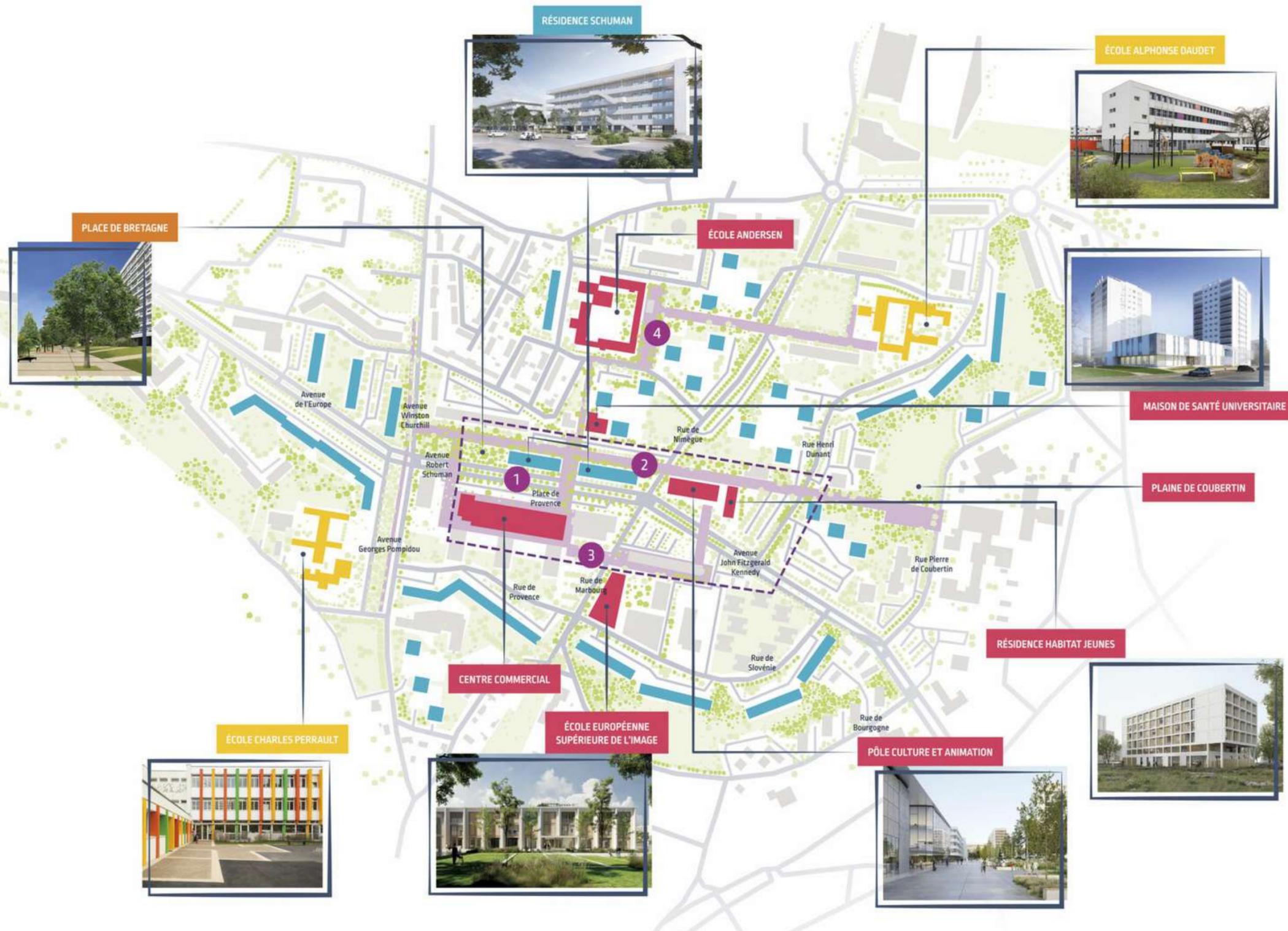
- Châtelleraut : 35 000 €
- Poitiers : 82 000 €

- Améliorer les rapport sociaux : **23 médiateurs sociaux** sous conventions Adultes-Relais

518 781 €



L'État investit pour améliorer la **qualité des logements** et en faciliter l'**accès**



25,8 M€ de concours financier ANRU pour le renouvellement urbain des QPV

153 logements sociaux construits en 2022 avec le concours financier de l'ANRU - dont 62 sur Grand Poitiers

2 694 attributions de logement en 2022 / 9 188 demandes de logements en cours (1er janvier 2023)

4



L'État accompagne le développement territorial



A ce titre, l'État s'est engagé pour soutenir l'investissement des collectivités à hauteur de **30,1 M€**



2,2 M€ de DSID

pour la réhabilitation du collège Henri IV à Poitiers



5 M€ fonds friche



4.7M€ ADEME

Un contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2022 de 14,7 M€

#1 Aménagement du quartier du palais des ducs d'Aquitaine et Comtes du Poitou



#2 Opération de requalification du quartier de la Gare de Poitiers



#3 Rénovation des collèges en accompagnement du département



4,7 M€ engagés en 2022



Le déploiement du programme **Petites Villes de demain** dans la Vienne

13 lauréats

14 communes

2 489 000 €

montant de DSIL, DETR et FNADT pour des opérations portées par les 14 PVD en 2022



Deux EPCI ont signé les conventions-cadre ORT (opérations de revitalisation des territoires) en 2022



Action Cœur de Ville : renforcer l'attractivité et le dynamisme de Poitiers et Châtelleraut

- ↪ Poitiers et Châtelleraut lauréats du programme 
- ↪ Le programme ACV permet de conforter leur rôle moteur dans le développement du territoire de la Vienne
- ↪ Fonds friches en 2022 : reconversion de l'ancienne caserne des pompiers de Pont-Achard
- ↪ Lancement du nouveau programme ACV2 à partir de 2023

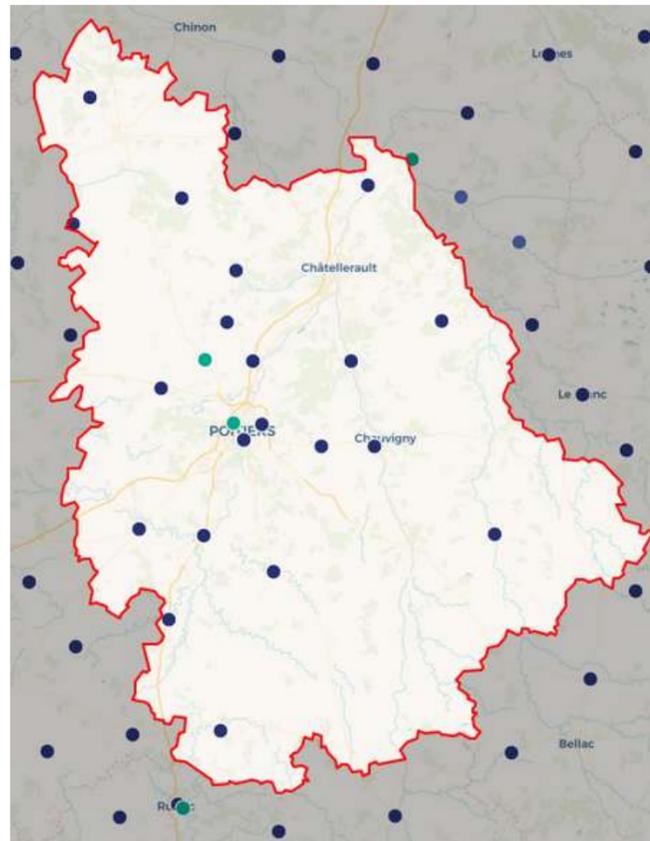
Enveloppe 2018-2022
(DSIL, DETR, FNADT, DRAC,
Fonds friche)

24 145 000 €



Conforter le retour des **services publics** au cœur des territoires

↪ 23 espaces France Services labellisés dans le département.



2021

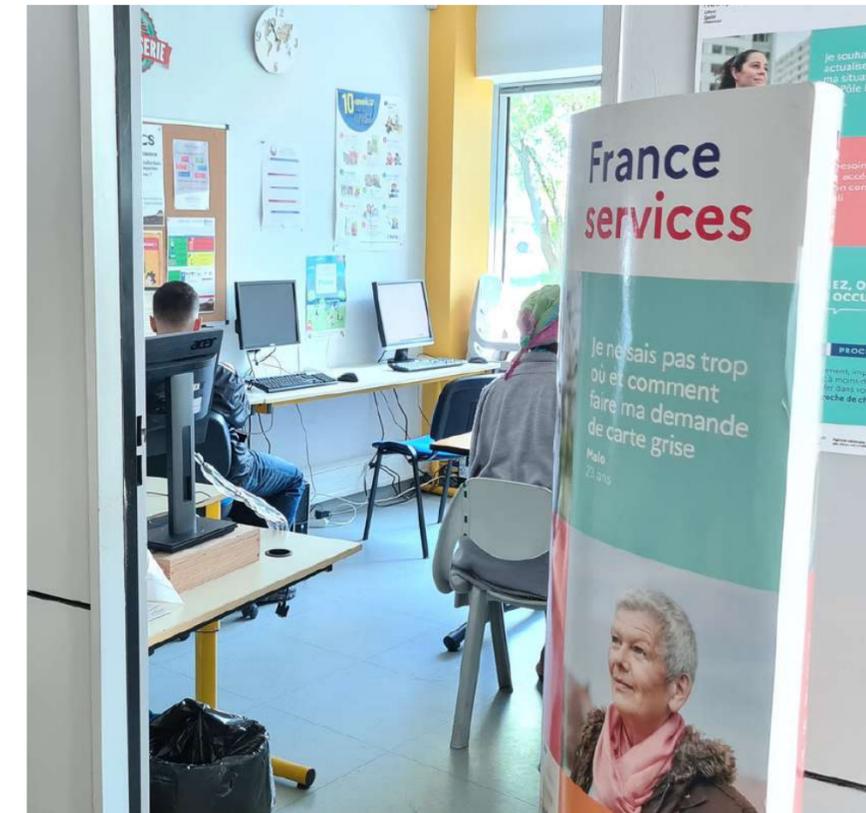
19 maisons France Services labellisées à la fin de l'année

2022

+1 à Vouillé
+1 à Bonneuil-Matours
+1 à Saint-Julien l'Ars
+1 à Buxerolles

Inaugurations 2023

- Jaunay-Marigny
- Vouillé
- Saint-Martin-la-Pallu
- Bus itinérant de La Blaiserie

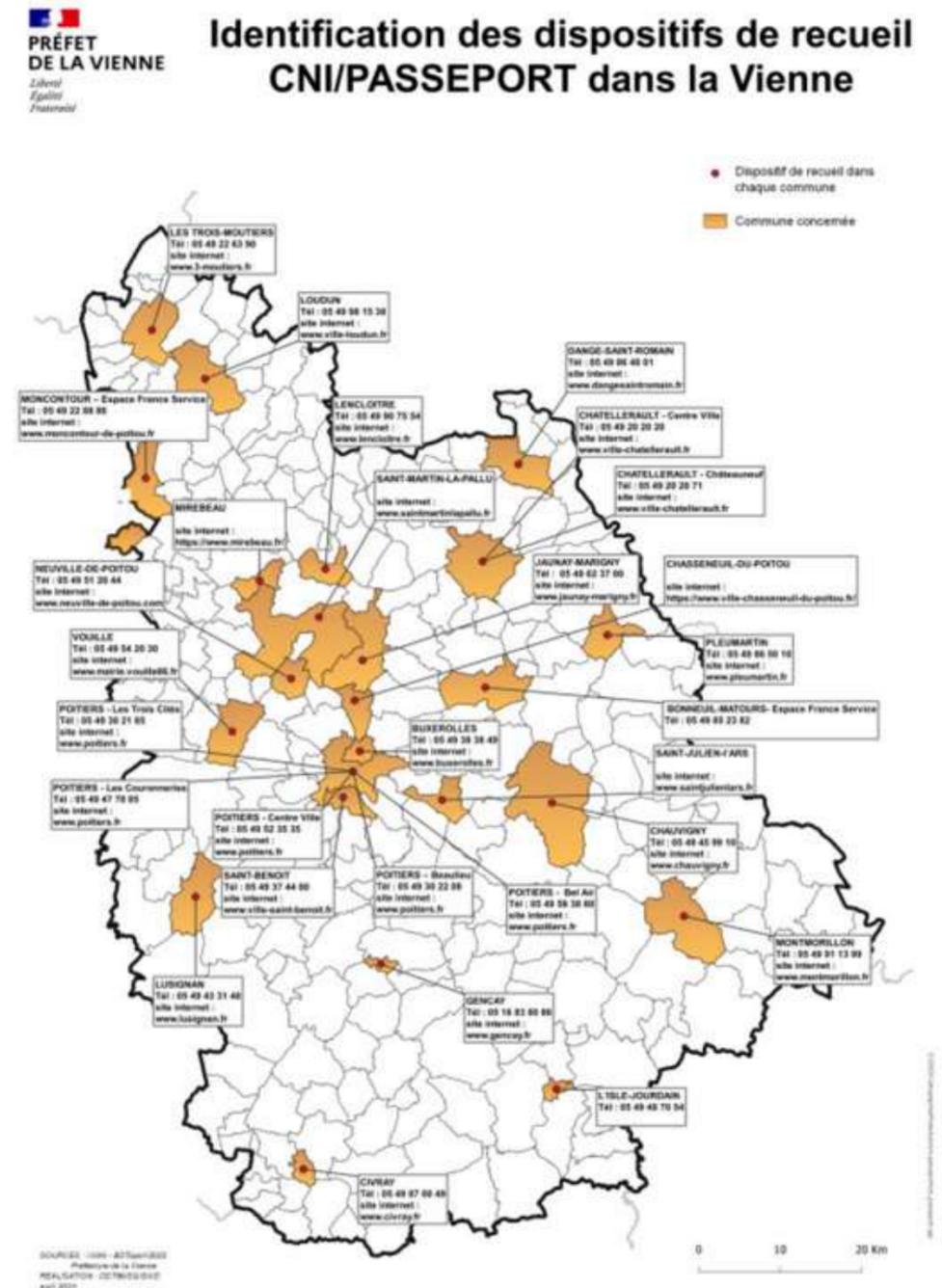
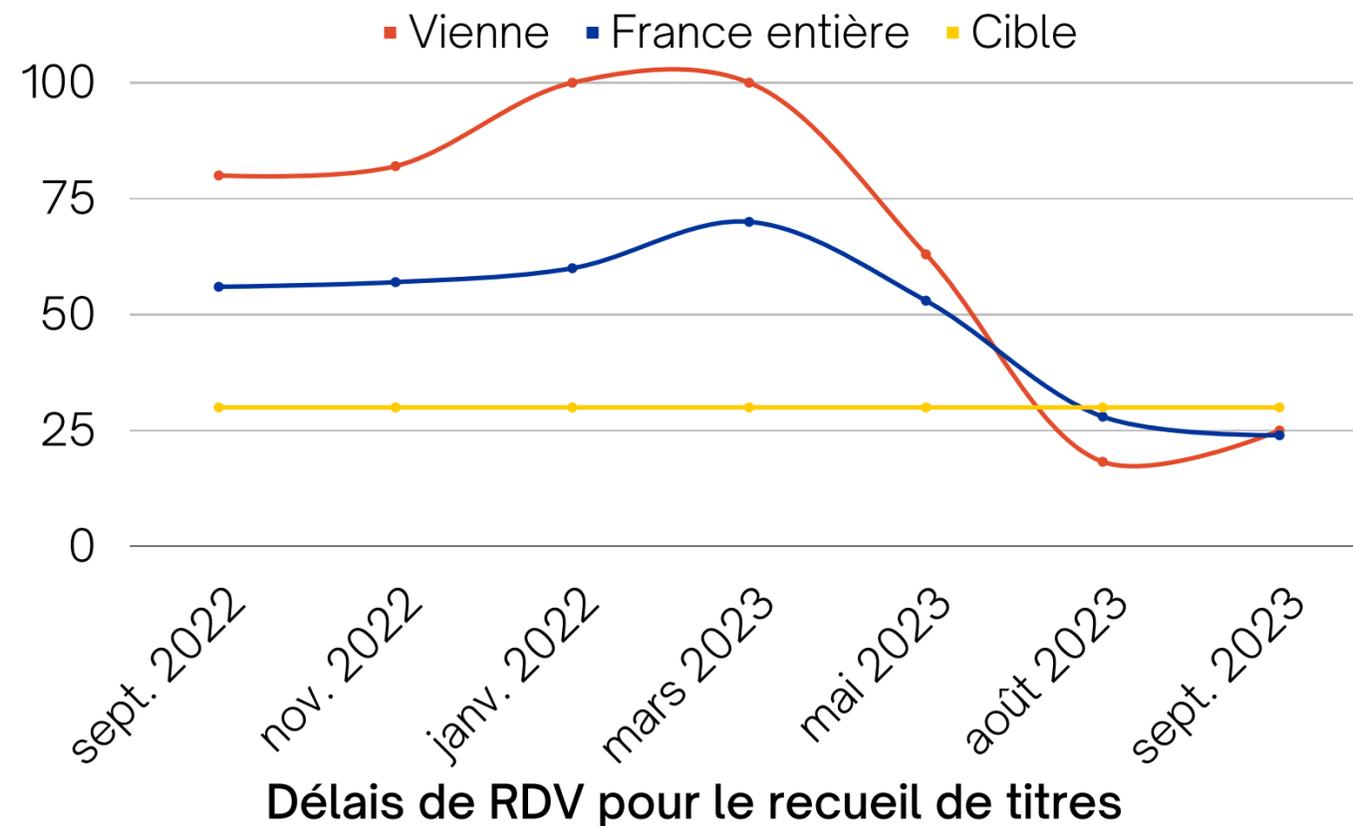


L'**objectif national de 2500 France services** ayant été atteint et dépassé à la fin de l'année 2022, le Gouvernement a décidé de renouveler son ambition en portant cet **objectif à 2750 d'ici à la fin 2023**

Mise en oeuvre du plan d'action pour **réduire** la délivrance des titres d'**identité** et de voyage

Dotation "titres sécurisés" versée aux communes portée de **48M€** en 2022 à **100M€** en 2023

29 dispositifs de recueil en service dans le département
Répartis dans **22 communes**



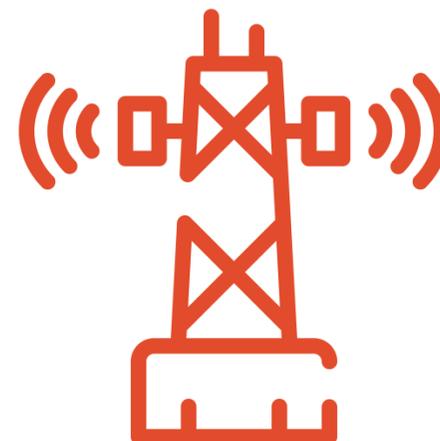
Rendre le **numérique** accessible

37 conseillers numériques déployés en Vienne
1 649 000 € sur 2021-2023

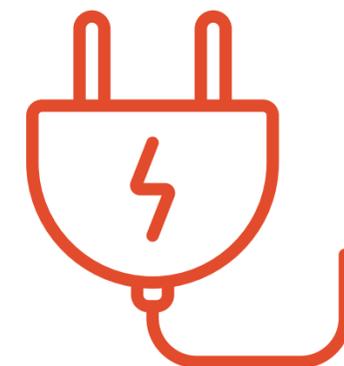


**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**

36 pylônes de 4G fixes supplémentaires
25 pylônes du dispositif de couverture ciblée supplémentaires



102 000 prises de fibre déployées dans le département
Objectif couverture à **100%** des ménages de la Vienne



Un territoire engagé dans la transition numérique de l'éducation

Dispositif "Territoires Numériques Éducatifs" (TNE)

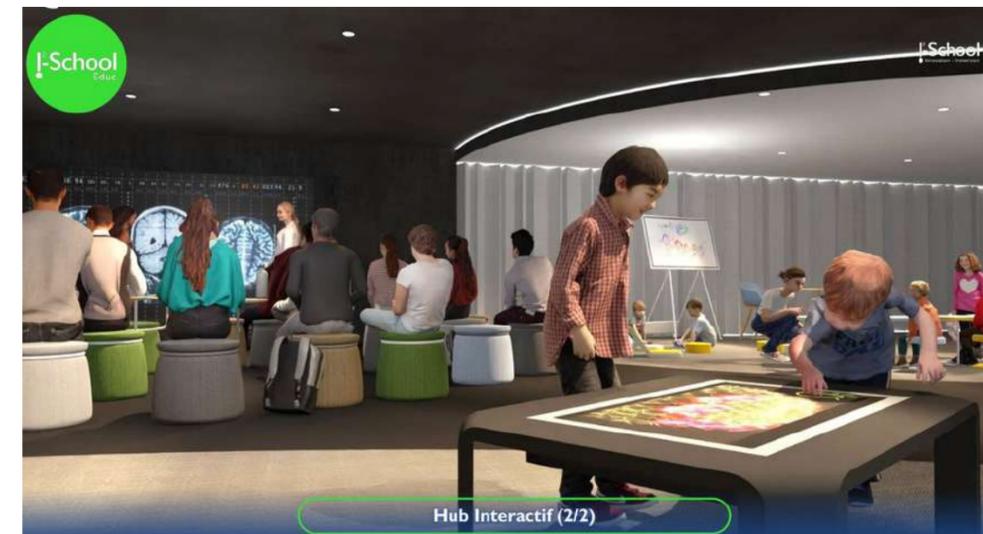
8,3 M€/3 ans dont 5,6 M€ de l'État



➔ Accélérer le numérique dans l'enseignement scolaire

Pôle Numérique pour l'Éducation et la Formation (PNEF)

11,7 M€/5 ans dont 5,3M € de l'Etat



➔ Un pôle d'expérimentation pour la transition numérique de l'école



Préserver le patrimoine de la Vienne, grâce aux aides de la DRAC

↪ 9 projets aidés pour 2,7 M€ de crédits DRAC en 2022, dont 2,5 M€ d'aides au patrimoine



Château de Purnon - Verrue



Eglise Notre Dame de Montmorillon

Plan de sauvegarde des églises et édifices religieux français

2021 : 15 édifices bénéficiaires, pour 923 888€ de financement de l'Etat
2022 : 14 édifices bénéficiaires, pour 924 680€ de financement de l'Etat
2023 : 21 édifices bénéficiaires, pour d'ores et déjà 844 276€ de financement de l'Etat (hors DTER/DSIL)
2024 : près de 1 558 383€ de financement de l'Etat en pré-programmation (hors DTER/DSIL)



Lauréat de la Mission Bern 2022



Des projets d'**infrastructure** pour dynamiser le territoire

Aménagement de la RN10 en faveur de la sécurité et de l'environnement



Financement de
l'État au titre du
CPER 2015-2022

38,5 M€
(100%)

dont 2022

25,5 M€

- Achèvement en mai 2023 de la 1ère tranche (Crotelle-Ligugé)
- Travaux de la 2ème tranche (Ruffigny-Vivonne et Vivonne-Les Minières) sur 2024-2025



Infrastructures : l'enjeu de l'axe Poitiers-Limoges

#1 Le projet autoroutier Poitiers-Limoges (concertation publique terminée en mars 2022)

#2 La déviation de la RN147 à Lussac-les-Châteaux

Coût total

143 M€

Financement
de l'État

50,2 M€ (35%)



#3 La régénération de la ligne ferroviaire TER Poitiers-Limoges

Coût estimé
Phase 1

~75 M€

Financement de l'État
(CPER 2015-2022)
Phase 1

26 M€ (35%)

Construction d'une zone technique pour véhicules blindés multi-rôles (dont Griffon et Jaguar) au RICM



52 M€ de travaux
financés par l'État, pour une
livraison d'ouvrages au 3ème
trimestre 2023

Travaux d'extension du centre des archives de l'armement et du personnel civil de Châtelleraut



19,5 M€ de travaux

financés par l'État, pour l'extension du bâtiment en vue de l'accueil des archives de la justice militaire et de la gendarmerie

5



L'État se mobilise pour la transition écologique



La transition écologique est une priorité et passe par l'accompagnement des agriculteurs.



130 M€ d'aides PAC pour 3 700 exploitations bénéficiaires



940 K€ d'aides pour la conversion des agroéquipements



3 PAT labellisés



L'accompagnement de l'agriculture irriguée

Perspective 2023 : Mise en oeuvre de la nouvelle PAC 2023-2027



Soutenir les agriculteurs face aux calamités agricoles

#1 Aide d'urgence gel

24 000 €

pour 3 dossiers de demande d'indemnisation pour gel sur les abricots et pêches.

#2 Aide d'urgence grêle

170 000 €

pour 38 agriculteurs. Une demande de reconnaissance de calamité sur viticulture est en cours.

#3 Calamité sécheresse sur fourrages

694 000 €

de montant d'indemnisation validé. Dépôt des dossiers en cours jusqu'en mars 2023.

#4 Un travail de la DDT en collaboration avec la MSA pour l'allègement des charges sociales ; avec la DDFiP pour les dégrèvements de TFNB

➔ *Perspective 2023* : Mise en œuvre de la *réforme de l'assurance récolte* avec le versement, par l'État, d'une indemnité de solidarité nationale qui constitue un filet de sécurité en cas d'aléa climatique exceptionnel sur les cultures non-assurées



*L'eau : **préserver la ressource** face au changement climatique*

- ↪ Des restrictions pour l'usage agricole : **6 arrêtés cadres** en 2022 concernant la Vienne
- ↪ Des engagements collectifs pour préserver l'eau potable : les **contrats Re-sources**
- ↪ Une vigilance particulière sur la qualité et l'approvisionnement en eau potable: **plan ORSEC** "eau potable", dispositions spécifiques "pollutions accidentelles des eaux"



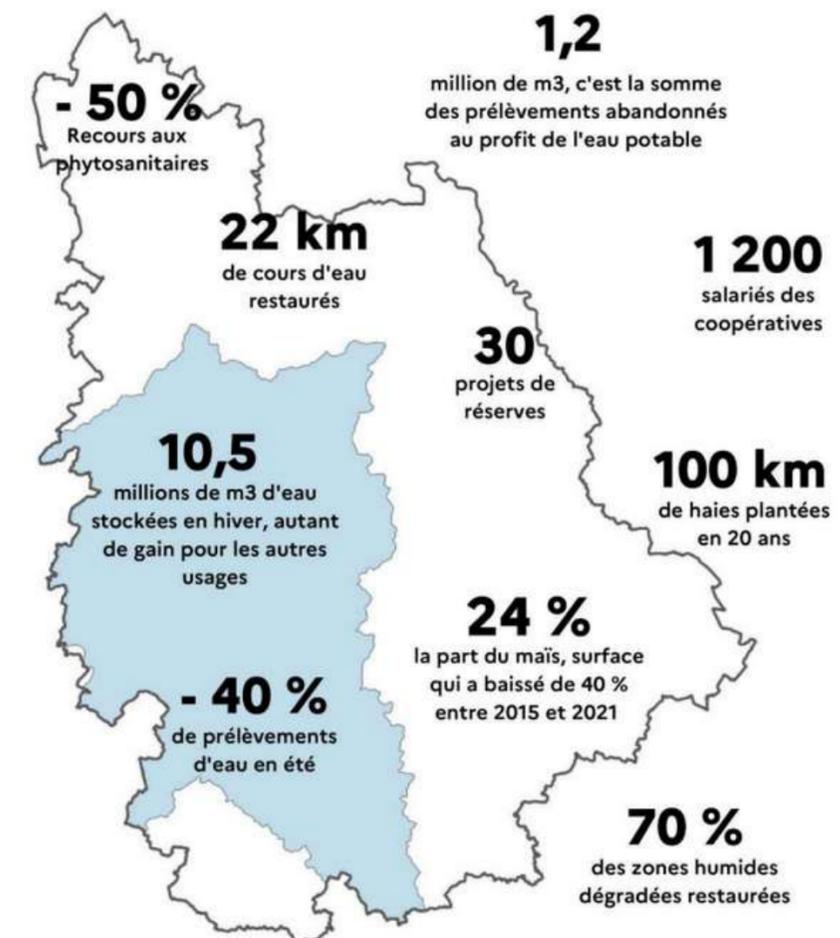
Fruit d'un travail de 3 ans entre l'Etat et ses partenaires, le protocole du bassin du Clain a été signé le 3 novembre

S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRÉSERVER LA RESSOURCE
EN EAU ET LE MILIEU

ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE IRRIGUÉE

LE PROTOCOLE DU BASSIN DU CLAIN



La préservation de l'**équilibre forestier** et le reboisement conduits par l'Office national des forêts



- Plantation de **65 000 plants** sur la Vienne sur 40 ha diversifier les essences et les provenances
- Augmentation des **plans de chasse** de manière adaptée pour retrouver un équilibre forêt-gibier
- Mise en œuvre des **aménagement forestiers** : désignation de 36 000 m³ de bois sur les massifs domaniaux et communaux pour assurer une gestion durable 50% de chênes et 50% de résineux

En concertation avec les acteurs locaux, l'État s'investit pour développer les énergies renouvelables sur le territoire

#1 Mise en place d'un pôle énergies renouvelables (Pôle EnR) en juin 2022

#2 Développement des EnR en Vienne en 2022

Eoliennes

- Puissance installée : 364 MW (28 parcs)
- Puissance autorisée : 973 MW (63 parcs)
- Puissance potentielle si tous les projets d'instruction venaient à être autorisés : 1 150 MW

Parcs photovoltaïques

- Puissance installée : 150 MW
- Permis accordés / refusés / en cours d'instruction depuis 2010 : 28 / 5 / 30
- Puissance potentielle des dossiers en cours d'instruction : 490 MW

Méthanisation

- 11 méthaniseurs en fonction
- 5 projets en cours



Accompagner la transition énergétique de la Vienne, grâce aux aides de l'ADEME

↳ 65 projets aidés par l'ADEME, représentant **10,5M€** de coût total

Montant engagé par
l'ADEME en 2022

4 853 000 €

- ↳
- Dont **2,4M €** engagés pour la requalification des sols du site Federal Mogul à Chasseneuil-du-Poitou
 - Dont **78%** au bénéfice des collectivités territoriales (soit 3,8 M€)
 - Dont **20 projets** au titre de la gestion des déchets et de l'économie circulaire ; 11 au titre des énergies renouvelables ; 11 au titre de la mobilité et des transports

↳ Un accompagnement des projets des collectivités avec les **Contrats de Chaleur Renouvelable Territoriaux** (CCRT) : 1 contrat en cours avec Grand Poitiers pour une enveloppe prévisionnelle de **2.8M€**



Accompagner les maires face au changement climatique

↳ **Le fonds vert : 2 Mds €** à destination des collectivités pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

↳ **3 axes :**

#1 stimuler la performance environnementale

#2 s'adapter au changement climatique

#3 améliorer le cadre de vie

Enveloppe
départementale

10 600 000 €



La **rénovation thermique** est un enjeu déterminant pour le territoire

Soutien auprès des particuliers :

- **6,05 M€ de subventions ANAH** pour réhabiliter les logements : 5,3 M€ d'aides aux travaux et 750 K€ d'aides à l'ingénierie
- **5844 dossiers** engagés pour **22,7 M€** d'aides État pour la rénovation énergétique des logements, engendrant 67,5 M€ de travaux



Au titre du fonds friche 2022 dans le département, **8 projets** ont été soutenus à hauteur de 7 M€ pour réaménager le territoire...

↳ ... soit une surface requalifiée d'environ 14 hectares pour construire 310 logements



Requalification du site Federal Mogul
4 M€ de fonds friche



Réhabilitation du site industriel Dousset Matelin
350 K€ de fonds friche



Réhabilitation du site Les Usines
816 K€ de fonds friche





**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et de la
communication interministérielle
Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr